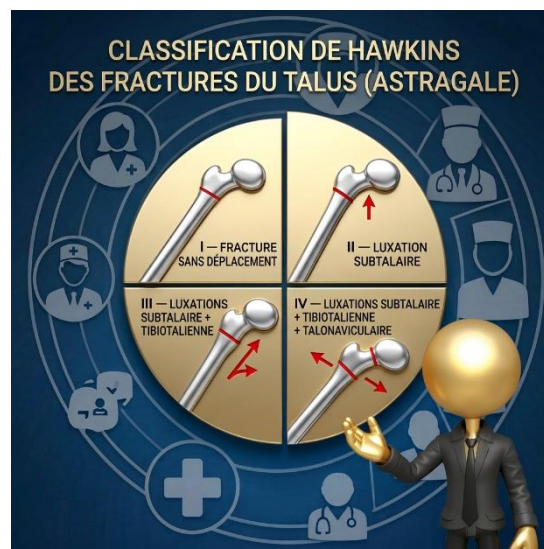


JurisMedX

Classification de Hawkins

Les fractures du col du talus



Laurence Petoud – Référente juridique

CAS Droits des patients & santé publique

www.jurismedx.ch – laurence@jurismedx.ch

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



Introduction générale

La fiche pratique JurisMedX est conçue comme un **outil méthodologique clair et opérationnel**. Elle permet de transformer une situation concrète en un raisonnement juridique structuré, étape par étape.

Chaque fiche suit une logique identique : **énoncé, questions, analyse, règles de droit et solution**. Ce format facilite l'apprentissage, sécurise la démarche à l'examen et développe des réflexes utiles pour la pratique professionnelle.

Pensée comme un **guide visuel et synthétique**, elle vous accompagne aussi bien dans vos révisions que dans vos premières expériences de terrain.

Ressources utiles

- Carte mentale
- Flash cards
- QCM
- Cas pratiques

Conclusion générale

La fiche pratique ne se limite pas à donner une réponse : elle vous apprend surtout à raisonner en juriste.

En vous exerçant avec ces modèles, vous construisez une méthode fiable pour analyser des faits, identifier les règles pertinentes et formuler une solution argumentée.

Chaque cas devient ainsi une occasion de progresser, d'affiner vos réflexes juridiques et de consolider vos connaissances.

La fiche est donc **un levier d'autonomie** et de confiance, que ce soit pour réussir vos examens ou pour affronter la pratique professionnelle avec assurance.



I. L'essentiel en une phrase

La classification de Hawkins décrit les fractures du col du talus selon :

- Le déplacement de la fracture ;
- Les articulations luxées ou subluxées ;
- La perturbation croissante de la vascularisation du talus.

Elle comprend quatre types.

II. Que classe-t-on exactement ?

Le talus, également appelé astragale, se situe entre :

- Le tibia et la fibula au-dessus ;
- Le calcanéum au-dessous ;
- L'os naviculaire en avant.

Il participe à plusieurs articulations :

- Tibiotalienne ;
- Sous-talienne ;
- Talonaviculaire.

La classification de Hawkins concerne les fractures du **col du talus**, c'est-à-dire la zone située entre :

- La tête du talus ;
- Le corps du talus.

III. Pourquoi ces fractures sont-elles particulières ?

Une grande partie du talus est recouverte de cartilage et sa vascularisation peut être perturbée par une fracture déplacée ou une luxation.

Plus les articulations entourant le corps du talus perdent leurs rapports normaux, plus les voies vasculaires risquent d'être interrompues.

La classification sert donc à décrire le déplacement et donne une idée du risque d'ostéonécrose, sans pouvoir prédire avec certitude l'évolution d'un individu.

IV. Les quatre types

a) Hawkins I — Fracture non déplacée

La fracture du col n'est pas déplacée.

Les articulations :

- Sous-talienne ;
- Tibiotalienne ;
- Talonaviculaire

restent congruentes.

La vascularisation médiale du corps du talus est généralement préservée.

À retenir

Type I = fracture non déplacée, articulations alignées.

b) Hawkins II — Luxation ou subluxation sous-talienne

La fracture est déplacée.

L'articulation sous-talienne est subluxée ou luxée, mais l'articulation tibiotalienne reste encore congruente.



Sous-division proposée

Certaines publications distinguent :

- **IIA** : subluxation sous-talienne ;
- **IIB** : luxation complète sous-talienne.

Cette subdivision vise à mieux différencier le risque vasculaire, mais elle n'est pas appliquée partout.

À retenir

Type II = sous-talienne déboîtée, cheville encore en place.

c) Hawkins III — Luxations sous-talienne et tibiotalienne

La fracture du col est déplacée.

Le corps du talus perd ses rapports normaux avec :

- Le calcaneum ;
- Le tibia.

Il existe donc une luxation ou subluxation :

- Sous-talienne ;
- Tibiotalienne.

L'articulation talonaviculaire reste généralement alignée avec la tête du talus.

À retenir

Type III = sous-talienne et cheville luxées.

d) Hawkins IV — Luxations sous-talienne, tibiotalienne et talonaviculaire

Il s'agit de la forme la plus étendue.

La fracture du col s'accompagne d'une perte des rapports articulaires au niveau :

- Sous-talien ;
- Tibiotalien ;
- Talonaviculaire.

Le corps et la tête du talus sont donc largement dissociés de leurs articulations habituelles.

À retenir

Type IV = les trois articulations sont déboîtées.

V. Tableau express

Type	Fracture	Articulations atteintes
I	Non déplacée	Aucune luxation
II	Déplacée	Sous-talienne
III	Déplacée	Sous-talienne + tibiotalienne
IV	Déplacée	Sous-talienne + tibiotalienne + talonaviculaire



VI. La logique de progression

Hawkins I

Aucune articulation n'est luxée.

Hawkins II

Une articulation perd sa congruence :

- La sous-talienne.

Hawkins III

Deux articulations sont luxées :

- Sous-talienne ;
- Tibiotalienne.

Hawkins IV

Trois articulations sont luxées :

- Sous-talienne ;
- Tibiotalienne ;
- Talonaviculaire.

Hawkins additionne progressivement les articulations déboîtées autour du talus.

VII. Le risque d'ostéonécrose

Le risque d'ostéonécrose augmente globalement avec le déplacement et le nombre d'articulations luxées.

Toutefois :

- Les taux varient selon les études ;
- Une fracture d'un type élevé ne conduit pas toujours à une ostéonécrose ;
- Une fracture moins sévère ne garantit pas une évolution sans complication ;
- La qualité de la réduction et les lésions initiales participent également au pronostic.

VIII. Le signe de Hawkins

Attention : **le signe de Hawkins n'est pas la classification de Hawkins.**

Le signe de Hawkins correspond à une zone de raréfaction sous-chondrale visible sur une radiographie de suivi, généralement plusieurs semaines après la fracture.

Sa présence suggère qu'une partie de la vascularisation du talus est conservée. Son absence ne suffit toutefois pas, à elle seule, à diagnostiquer une ostéonécrose.

IX. Ce que la classification aide à comprendre

Elle permet de préciser :

- Si la fracture est déplacée ;
- Quelles articulations sont luxées ;
- L'étendue du traumatisme ;
- L'importance probable de l'atteinte vasculaire ;
- Le risque général de complications.



X. Ce qu'elle ne dit pas à elle seule

Hawkins ne permet pas de déterminer automatiquement :

- La qualité de la réduction ;
- La comminution ;
- L'état des parties molles ;
- L'existence d'une fracture ouverte ;
- Le risque individuel exact d'ostéonécrose ;
- Le développement futur d'une arthrose ;
- Le traitement précis ;
- Le délai de mise en charge ;
- Le pronostic fonctionnel.

XI. Les mots du dossier

Talus

Os situé entre la jambe et le pied, participant à la cheville et à l'arrière-pied.

Col du talus

Zone située entre la tête et le corps du talus.

Corps du talus

Partie postérieure s'articulant avec le tibia et le calcanéum.

Tête du talus

Partie antérieure s'articulant principalement avec l'os naviculaire.

Articulation tibiotalienne

Articulation principale de la cheville entre le tibia et le talus.

Articulation sous-talienne

Articulation entre le talus et le calcanéum.

Articulation talonaviculaire

Articulation entre la tête du talus et l'os naviculaire.

Ostéonécrose

Destruction osseuse provoquée par une insuffisance de vascularisation.

Subluxation

Perte partielle des rapports normaux d'une articulation.

Luxation

Perte complète des rapports normaux entre les surfaces articulaires.

Réduction urgente

Remise en place rapide d'une articulation luxée afin de protéger les tissus, la peau, les nerfs et les vaisseaux.

XII. Le piège JurisMedX

Hawkins II ne signifie pas simplement "fracture plus déplacée que Hawkins I".

Elle signifie surtout qu'une luxation ou subluxation sous-talienne est associée.

Deuxième piège JurisMedX

Hawkins IV ne décrit pas nécessairement une fracture plus comminutive que Hawkins III.

Le chiffre indique le nombre et l'étendue des articulations luxées.

Troisième piège JurisMedX

Classification de Hawkins et signe de Hawkins sont deux notions différentes.

- Classification : description initiale de la fracture ;
- Signe : observation radiologique ultérieure liée à la vascularisation.



XIII. Mini-cas n° 1

Le scanner mentionne :

Fracture du col du talus Hawkins I.

Que peut-on comprendre ?

- La fracture n'est pas déplacée ;
- Les articulations sous-talienne, tibiotalienne et talonaviculaire restent congruentes.

XIV. Mini-cas n° 2

Le compte rendu indique :

Fracture Hawkins II avec luxation sous-talienne.

Que peut-on comprendre ?

- La fracture est déplacée ;
- L'articulation sous-talienne est luxée ;
- L'articulation tibiotalienne reste alignée.

XV. Mini-cas n° 3

Le dossier mentionne :

Fracture du col du talus Hawkins III.

Que peut-on comprendre ?

- La fracture est déplacée ;
- Les articulations sous-talienne et tibiotalienne sont luxées ;
- L'atteinte vasculaire potentielle est plus importante.

XVI. Mini-cas n° 4

Le rapport indique :

Fracture Hawkins IV.

Que peut-on comprendre ?

- La fracture est déplacée ;
- Les articulations sous-talienne, tibiotalienne et talonaviculaire sont luxées ;
- Le talus a perdu ses rapports avec ses trois principales articulations environnantes.

À retenir

Hawkins compte les articulations qui se déboîtent :

I aucune · II sous-talienne · III sous-talienne + cheville · IV + talonaviculaire

XVII. Formule mnémotechnique JurisMedX

I : immobile et alignée

II : une articulation part

III : deux articulations partent

IV : le talus perd presque tous ses voisins